

Brunetière ; la *Charité*, par le comte Othenin d'Haussonville ; la *Vie intime de l'Eglise*, par Mgr Touchet, etc.

—L'Association catholique de la Jeunesse française a récemment tenu un congrès régional à la Roche-sur-Yon, en Vendée, avec grand succès. On s'y est occupé surtout de la question de la liberté d'enseignement, plus que jamais à l'ordre du jour. Des discours importants ont été prononcés par plusieurs orateurs, notamment par M. Paul Lerolle, député de Paris, et par M. Henri Bazire, président général de l'Association.

ANGLETERRE.—Les Italiens de Londres ont solennellement célébré, il y a une quinzaine de jours, une fête de la Sainte-Vierge, ils ont fait une procession dans les rues, illuminé leurs maisons, etc. La fête a eu son épilogue au Parlement, où M. Wm Johnstone, député orangiste, a demandé si le gouvernement avait l'intention de remettre en vigueur les prescriptions légales qui interdisent les processions catholiques. On lui a répondu que non.

Les beaux jours de l'intolérance sont passés.

—Mgr Ireland, archevêque de Saint Paul, Minnesota, a tenu à visiter, avant son départ pour l'Amérique, l'île de Man. Après avoir célébré sa messe dans le chef-lieu de l'île, il a adressé aux fidèles présents une brève allocution dans laquelle il leur a rappelé l'histoire religieuse de leur pays et les devoirs qui leur incombent à l'heure actuelle. Il leur a dit comment l'île avait été évangélisée par saint Patrice et ses disciples, il y a quinze cents ans, comment la vie religieuse y fut très florissante pendant des siècles et comment au XVI^e siècle, sous la pression gouvernementale, le peuple passa au protestantisme. Il leur dit ensuite comment, après deux cents ans, le catholicisme, apporté surtout par les Irlandais, reprit pied dans le pays, où, en ce moment, il a poussé de fortes racines.

Et le devoir des catholiques de la région, a conclu en substance Mgr Ireland, est de reconquérir ce pays pour le Christ-Jésus—par la prière et le bon exemple, surtout.

IRLANDE.—La *Nation*, de Dublin, annonce que le Souverain Pontife a chargé le cardinal Logue de présider, en qualité de délégué apostolique, le concile que les évêques d'Irlande tiendront l'an prochain.